
Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Terre-Soleil

Séance tenue le mardi 22 octobre 2019 à 19 h
Au 800, rue De Sève, Sainte-Thérèse

Présences :

Josée Dubuque, présidente
Julie Bertrand, service de garde
Jérémy Blanchette, membre de la communauté
Sandrine Demets, enseignante
Myriam Dumais-Legault, enseignante
Jessica Hébert-Mathieu, parent
Valérie Lacombe, personnel de soutien
Isabelle Landry, parent
Stéphanie Ménard, parent
Lucie Perreault, parent
Émilie St-Jacques, parent
Annie Simoneau, enseignante
Marie-Pierre Warin, enseignante
Karine Pronovost, directrice
Marie-Chantal Arcand, directrice adjointe

Absences

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Josée Dubuque souhaite la bienvenue aux membres, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05 et fait la lecture de l'ordre du jour.

2. Nomination d'un secrétaire

Madame Marie-Chantal Arcand prendra les notes afin d'assurer les suivis nécessaires.

3. Parole au public

Aucun public.

4. Adoption de l'ordre du jour

Les sujets suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Plomb dans l'eau
- Devoirs en 1^{ère} année
- Activité parascolaire

Il est convenu d'adresser le premier point en varia et de reporter les sujets suivants à la prochaine rencontre.

IL EST PROPOSÉ par madame Sandrine Demets et *SECONDE PAR* madame Stéphanie Ménard D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

CE1920-2210-001

ADOPTÉ

5. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 17 septembre 2019

Des corrections sont apportées au procès-verbal du mois de septembre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Hébert-Mathieu et *SECONDE PAR* madame Émilie St-Jacques D'APPROUVER le procès-verbal du 17 septembre 2019 tel que modifié.

CE1920-2210-002

APPROUVÉ

6. Informations

▪ **Mot de la présidente**

Madame Dubuque remercie les membres pour leur présence.

▪ **Mot de la représentante du comité de parents**

Les élections ont eu lieu lors de la dernière rencontre. Un comité sera formé afin de représenter les parents auprès de l'Assemblée nationale au sujet du projet de loi 40 (abolition des commissions scolaires).

▪ **Mot de l'organisme de participation de parents**

La campagne de financement est en cours. Il est suggéré de bonifier le bon de commande des mallettes de chocolat afin d'y inscrire le nombre de barre que contient une mallette.

La calèche aura lieu le mardi et le mercredi de la dernière semaine de décembre.

▪ **Mot du service de garde**

Les journées pédagogiques à l'école sont bien organisées et les enfants s'amuse.

▪ **Mot du personnel de soutien**

Aucun suivi.

▪ **Mot des enseignantes**

- › Comité vert : poursuite de la brigade verte. La brigade s'agrandit et nous souhaitons former un comité publicité et communication.
- › Bibliothèque : aménagement apprécié par les élèves et plus propice à la lecture. La bibliothécaire viendra rencontrer le comité prochainement afin de planifier les achats.

▪ **Mot de la direction**

- › Des représentants du personnel de l'école participeront à une rencontre avec le comité de travail pour la reconstruction de notre nouvelle école. Cette rencontre permettra au comité de recueillir les besoins de notre milieu.

- Nous faisons actuellement face à une pénurie de professionnels. Nous sommes toujours à la recherche d'une orthophoniste. Il se pourrait que nous devions faire appel au secteur privé. Le projet de loi 40 a été présenté aux directions d'établissements. Ce projet de loi prévoit de remplacer les commissions scolaires par des centres de services. Dès que la loi sera adoptée, une présentation sera faite auprès des différents acteurs, dont les membres des conseils d'établissement.
- Les directions ont rencontré les enseignantes afin de dresser un premier portrait des élèves et d'orienter les services de notre école.
- Mme Pronovost se dit toujours préoccupée par la sécurité autour de l'école. Plusieurs parents viennent reconduire leur enfant le matin. Certains parents font des virages en U en avant de l'école. Le stationnement de la ville derrière l'école est aussi dangereux. La situation a déjà été partagée aux services policiers et à la municipalité. Les parents ont aussi reçu plusieurs rappels.

7. Présentation du calendrier des rencontres

Un calendrier des rencontres et des sujets à discuter pour l'année 2019-2020 a été remis.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie St-Jacques et *SECONDE PAR* madame Julie Bertrand D'APPROUVER le calendrier des rencontres.

CE1920-2210-003

APPROUVÉ

8. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

Il est convenu de travailler avec la grille-réponse et de se référer au document au besoin. Présentation des différents éléments par la direction. Les membres discutent, se prononcent sur les différents points et formulent des commentaires à ajouter à la consultation. Des modifications pourraient être apportées aux critères de sélection pour les « projets commission scolaire ». Un suivi sera fait aux membres lorsque la politique sera adoptée par le conseil des commissaires.

CONSIDÉRANT l'article 78 de la Loi sur l'Instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement donne son avis à la commission scolaire sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Landry et *SECONDE PAR* madame Marie-Pierre Warin DE TRANSMETTRE la grille complétée sur la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements.

CE1920-2210-004

APPROUVÉ

9. Cadre d'organisation scolaire 2020-2023

La direction explique les principaux éléments présentés dans le cadre d'organisation. Il est alors convenu de travailler avec la grille réponse et de se référer au document au besoin. Étant donné l'ouverture prochaine de la nouvelle école à Mirabel, des modifications à l'aire de desserte de notre école sont prévues. Les élèves habitant dans le secteur Domaine vert sud pourraient être dirigés vers Boisbriand. Les membres sont en accord avec le droit à la continuité offert aux élèves du 2^e et du 3^e cycle. Ils suggèrent aussi que le service de l'organisation scolaire tienne compte de la fratrie lors des transferts. Les enseignants se disent préoccupés par le dépassement de la capacité d'accueil de l'école. Un suivi sera fait aux membres lorsque le cadre sera adopté par le conseil des commissaires. Un plan de communication aux parents sera aussi élaboré.

CONSIDÉRANT l'article 78 de la Loi sur l'Instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement donne son avis à la commission scolaire sur tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Hébert-Mathieu et *SECONDE PAR* madame Isabelle Landry DE TRANSMETTRE la grille complétée sur le Cadre d'organisation scolaire 2020-2023.

CE1920-2210-005

APPROUVÉ

10. Calendrier scolaire 2020-2021 – Secteur jeunes

Un avis sur le calendrier scolaire 2020-2021 est demandé. Un vote à main levée est demandé pour chacun des blocs proposés.

Pour le bloc 1 (début et fin d'année), les membres ont choisi le **scénario # 1** qui comprend :

- Début : 21 août
- 4 journées pédagogiques au début de l'année scolaire
- 1 journée à la fin ou vers la fin de la 1^{re} étape
- 1 journée (100^e jour)
- 3 journées à la fin de l'année scolaire

Pour le bloc 2 (semaine de relâche), les membres ont choisi la **semaine A** qui est :

- Du 1^{er} au 5 mars

Pour le bloc 3 (congé des fêtes), les membres ont choisi la **semaine C** qui est :

- Du 21 décembre au 1^{er} janvier

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Pierre Warin et *SECONDE PAR* madame Émilie St-Jacques DE SOUMETTRE à la CSSMI les blocs choisis pour le calendrier scolaire 2020-2021.

CE1920-2210-006

APPROUVÉ

11. Fonds spéciaux

Le point est remis à la prochaine séance.

12. Sorties et activités scolaires

Un tableau présentant les sorties éducatives par niveau est remis aux membres pour approbation. La politique a été revue et des frais peuvent être chargés aux parents.

ATTENDU l'article 87 de la L.I.P., le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par la direction de l'école les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes ou un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école;

ATTENDU les objectifs pédagogiques poursuivis par les activités présentées;

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Perreault et SECONDE par madame Myriam Dumais-Legault d'APPROUVER les sorties éducatives présentées pour l'année scolaire 2019-2020.

CE1920-2210-007

APPROUVÉ

13. Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école et Stratégie locale pour prévenir et traiter la violence

La direction adjointe présente le plan de lutte *pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école* pour l'année scolaire 2019-2020.

Les actions posées par le personnel de l'école sont énumérées lors de la présentation du document.

ATTENDU l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et son actualisation proposés par la directrice de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie St-Jacques et SECONDE PAR madame Jessica Hébert-Mathieu d'APPROUVER le Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école pour l'année scolaire 2019-2020.

CE1920-2210-008

APPROUVÉ

14. Budget de fonctionnement du CE

Point remis à la prochaine séance du conseil d'établissement.

15. Lettre – Bureau du Ministre

Point remis à la prochaine séance du conseil d'établissement.

16. Sujets divers

Plomb dans l'eau

- Un rapport a été fait concernant le plomb dans l'eau. Le secteur de l'école n'est pas touché. Notre eau est testée toutes les semaines. Elle sera testée régulièrement à ce sujet-là. Une lettre sera transmise aux parents.

Devoirs en première année

- Point remis à la prochaine séance du conseil d'établissement.

Activités parascolaires

- Point remis à la prochaine séance du conseil d'établissement.

17. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h20.

Josée Dubuque
Présidente du conseil d'établissement

Karine Pronovost
Directrice